



Notice d'installation et d'utilisation pour les foyers Vision 700 et 775



SOMMAIRE

Page 3	Notice d'installation
Pages 4 - 6	Généralités
Page 7	Données techniques
Pages 8 - 12	Circuits de convection
Page 14	Vente à emporter
Page 15	Notice d'utilisation
Pages 16 - 19	Généralités
Page 21	Garantie
Page 22	Notes
Page 23	Déclaration des performances

L'INSTALLATION

Cette notice vous apportera les informations nécessaires et spécifiques à l'installation de nos produits.

Remettez cette notice à votre client afin qu'il prenne connaissance de la partie "utilisation" et remplissez le bon de garantie avec lui pour nous le renvoyer au plus vite !

Si vous ne réalisez pas l'installation de l'appareil, veuillez remplir et signer la partie A du formulaire de vente à l'emporté et conserver le double de ce document signé par l'acquéreur.

Merci de votre collaboration.

1. GENERALITES

L'installation doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée.



IMPORTANT

Cette notice comprend des recommandations propres à nos produits. Il est impératif de suivre ces recommandations pour bénéficier des meilleures performances mais aussi de la garantie sur nos appareils.

Le non respect de ces préconisations annule la garantie et dégage Fonte Flamme de toute responsabilité.

2. REGLEMENTATION

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'installation de l'appareil.

En particulier, il est impératif de respecter les normes suivantes avec leurs additifs et éventuelles mises à jour :

- la norme française DTU 24.1 P1 / 51-201 relative aux travaux de fumisterie,
- la norme européenne EN 15287-1 relative à la mise en oeuvre des conduits à pression négative,
- la norme française DTU 24.2 P1 / 51-202-1 relative aux travaux d'âtrerie,
- la norme européenne EN 13384-1 relative à une méthode de calcul des conduits de fumée.

3. PLANCHER

Le plancher doit être capable de supporter le poids de l'habillage et du foyer (voir tableau des caractéristiques pour le poids du foyer). Dans le cas contraire il convient de le renforcer.

Pour répartir au mieux les charges de la cheminée sur le sol, un soubassement peut être réalisé en maçonnerie traditionnelle.

4. ISOLATION

Se référer au DTU 24-2

5. AIR COMBURANT (air nécessaire à la combustion)

Le foyer fermé aspire son air comburant dans la pièce dans laquelle il est situé. Cet air aspiré doit être compensé par une amenée d'air extérieur à l'habitation. Si cette règle n'est pas respectée :

- la pièce dans laquelle est située le foyer risque de se trouver en dépression. Cela aura pour conséquence un mauvais fonctionnement du foyer,
- dans certains cas extrêmes et notamment si l'habitation est équipée avec un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (V.M.C.) des dégagements de monoxyde de carbone peuvent se produire dans la pièce. Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore très toxique.

Conformément à la loi, l'installation d'une amenée d'air extérieur non obturable est obligatoire.

Nous vous conseillons d'amener l'air extérieur directement dans l'habillage de la cheminée. L'air sera ainsi réchauffé avant d'être rejeté dans la pièce. Si ce n'est pas possible, l'amenée d'air extérieur devra être située à proximité de la cheminée. L'amenée d'air extérieur doit obligatoirement être protégée par une grille côté extérieur. Dans la mesure du possible, elle doit être placée face aux vents dominants.

Cette amenée d'air extérieur doit être d'une section libre minimum de 70 cm².

Dans le cas de l'installation d'un foyer à porte relevable, cette amenée d'air doit être au moins de 200 cm² de section libre.

Cette section d'amenée d'air extérieur peut être augmentée en fonction des pertes de charges notamment lors de l'utilisation d'une gaine pour amener cet air dans la hotte. Si l'habitation est équipée d'une VMC ou d'une hotte aspirante assurez vous quelle ne perturbe pas le fonctionnement du foyer, au besoin augmentez la section.

Le raccordement de la buse d'air comburant directement à l'air extérieur est déconseillé. Si toutefois vous souhaitez le faire, le raccordement de la gaine sur la buse d'air du foyer ne doit pas être étanche, sauf en cas de système de distribution d'air (voir chapitre 7) ou de foyer à porte relevable.

6. HOTTE / HABILLAGE

Hotte (voir aussi convection chapitre 13) : Il doit être possible d'accéder au foyer fermé par une trappe de visite afin de pouvoir nettoyer le circuit d'air de convection, l'appareil, le conduit de raccordement et le conduit de fumées. Elle doit être réalisée en matériaux classé A1.

Habillage (cadre, pierre de façade...) : Un espace de minimum de 5 mm est obligatoire entre l'habillage et tout point du foyer, notamment entre :

- le haut de la façade du foyer et l'habillage,
- les cotés de la façade du foyer et l'habillage.

Cet espace permet :

- au foyer de se dilater librement pendant la chauffe,
- de favoriser la convection sur la partie avant de l'avaloir.

7. DISTRIBUTION D'AIR CHAUD

La mise en oeuvre des dispositifs de distribution d'air chaud dans d'autres pièces doit être conforme aux indications du fabricant du foyer et à celles de l'Avis Technique, du Document Technique d'Application ou de l'Agrément Technique Européen visant le dispositif.

Sans avis technique, la restitution d'air chaud (pulsé ou extrait) n'est possible que dans la pièce ou est situé le foyer.

Dans tous les cas, lors de l'installation d'un système d'extraction il est impératif de raccorder l'admission d'air à l'arrière des foyers de manière étanche. Ce raccordement est possible à l'aide de la buse de diamètre 80 mm fournie en option. L'extrémité de la gaine doit déboucher à l'extérieur de la hotte de façon à aspirer l'air de la pièce.

8. CONDUIT DE FUMEE

Se référer au DTU 24-1

Le tirage (dépression) du conduit pendant une combustion à la puissance nominale du foyer doit être de 12 pascals. Un tirage de minimum 12 pascals (1,2 mm ce) à maximum 15 pascals (1,5 mm ce) est toléré. Si cette règle n'est pas respectée, le foyer fermé fonctionnera mal (chute du rendement, retour de fumée à l'ouverture de la porte, gouddronnage du foyer, noircissement de la vitre...).

Fonte Flamme autorise et conseille l'installation d'un modérateur de tirage dans le cas d'un tirage excessif. Celui-ci doit être installé conformément aux instructions du fabricant et suivant les conditions de mise en oeuvre mentionnées dans l'Avis Technique le concernant. Veillez notamment à installer le modérateur bien vertical (même s'il est installé sur un conduit de raccordement non vertical). La prise d'air du modérateur de tirage est déconseillée dans la hotte.

Nos foyers ne doivent pas être raccordés directement sur la buse à un conduit isolé, mais comporter obligatoirement un conduit de raccordement non isolé (**se référer au DTU 24-2**).

La section du conduit de fumée doit de préférence être égale au diamètre de la buse du foyer (180 mm, 200 mm ou 230 mm selon le modèle).

Cependant, la réduction d'une taille de la section du conduit (exemple : réduction de 200 à 180 mm) est autorisée, l'installateur devra s'assurer que le tirage du conduit est alors suffisant.

9. CALCUL THERMO-AERAIQUE

- Dans tous les cas, la compatibilité du conduit de fumée et du foyer doit être vérifiée conformément à la norme européenne EN 13384-1.

- Pour les foyers pouvant fonctionner avec la porte ouverte, la compatibilité doit être vérifiée porte fermée et porte ouverte.

- Pour effectuer cette vérification, vous trouverez toutes les informations techniques nécessaires dans le tableau Calcul thermo-aeraique EN13384-1

10. MANUTENTION

Pour faciliter leur manutention, quatre poignées amovibles peuvent être montées sur les foyers 700 et 775. Attention avant de soulever les foyers, vérifiez que les poignées sont bien vissées à fond et pensez à les enlever lorsque le foyer est positionné.

11. INSTALLATION DES FOYERS 700 ET 775 A PORTE RELEVABLE

La réduction de section est déconseillée. Le conduit de raccordement doit avoir une section identique à la section de la buse de l'appareil. Le conduit de fumée doit avoir une section supérieure ou égale à la section de la buse. Le diamètre de la buse est de 200 mm pour les foyers 700 et 230 mm pour les foyers 775. Pour vous assurer d'un bon fonctionnement, il est obligatoire, selon le DTU24.1 de vérifier la compatibilité du foyer avec le conduit. Cette vérification doit être faite selon la norme EN13384 en fonctionnement porte fermée et en fonctionnement porte ouverte.

Particularité d'installation

Blocage du contrepoids :

Lors de la réalisation de l'habillage vous devez prévoir un accès au blocage du contrepoids du système de relevage. Cet accès peut, par exemple, être réalisé par les grilles de diffusion d'air chaud ou par une trappe de visite. Le blocage du contrepoids permet le démontage de la porte pour notamment le remplacement des joints.

Remettre le boulon de blocage du contrepoids à votre client (usager de la cheminée) en lui disant de le conserver.

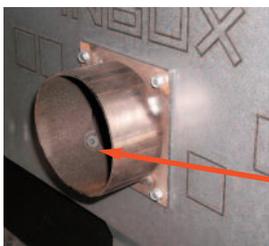


Blocage du contrepoids

Raccordement air extérieur :

Pour l'utilisation en porte relevée vous devez utiliser la buse de raccordement située à l'arrière de l'appareil pour prélever l'air de combustion dans la pièce ou à l'extérieur et raccorder la buse à la gaine de manière étanche.

Vous devez aussi prévoir une deuxième arrivée d'air extérieur dans la hotte ou dans la pièce.



Buse de raccordement

Remplacement du joint de la contre porte

1 - Relevez l'ensemble porte et contre porte.

Porte relevée



Guides de bas de contre porte

2 - Démontez les guides de bas de contre porte.

3 - Baissez l'ensemble porte et contre porte.

4 - Bloquez le contrepoids.

5 - Démontez les fixations supérieures de la contre porte sur les chaînes.

Porte baissée



Fixations supérieures



ATTENTION : Avant le démontage de ces fixations le contrepoids doit obligatoirement être bloqué avec le boulon prévu à cet effet.

6 - Déposez l'ensemble porte et contre porte.

L'ensemble porte et contre porte doit être soulevé pour permettre aux guides de haut de contre porte de passer par dessus les cales.

Cale

Guide de haut de contre porte



7 - Changez le joint de contre porte.

8 - Remontez l'ensemble.

12. DONNÉES TECHNIQUES

	700 - 13 K	700 - 8 K	775 - 15 K	775 - 10 K
PERFORMANCES selon la norme européenne EN13229				
Puissance nominale	13 kW	8 kW	15 kW	10 kW
Rendement	79 %	81 %	76 %	77 %
CO à 13% d'O ₂	0,07 %	0,07 %	0,05 %	0,07 %
Poussières à 13% d'O ₂ (PM)	37 mg/Nm ³	37 mg/Nm ³	37 mg/Nm ³	37 mg/Nm ³
UTILISATION				
Puissance minimale	5,3 kW	3,8 kW	6,2 kW	4,7 kW
Puissance maximale	16 kW	11,3 kW	18,5 kW	14 kW
INSTALLATION				
Tirage minimum Puissance nominale	12 pa	12 pa	12 pa	12 pa
Température des fumées à la buse Puissance nominale	322°C	293°C	296°C	318°C
Débit massique Puissance nominale	9 g/s	10 g/s	14 g/s	9 g/s

	700 ouverture latérale	700 relevable	775 ouverture latérale	775 relevable
INSTALLATION				
Section entrée d'air extérieur	70 cm ²	200 cm ²	70 cm ²	200 cm ²
ENCOMBREMENT				
Largeur	700 mm	700 mm	775 mm	775 mm
Hauteur totale	735 mm	1243 mm	802 mm	1410 mm
Hauteur façade	493 mm	489 mm	560 mm	560 mm
Profondeur	406 mm	529 mm	406 mm	530 mm
Diamètre de buse des fumées	180 mm	200 mm	200 mm	230 mm
Diamètre de buse d'air	80 mm	80 mm	80 mm	80 mm
Poids net modèles porte Classique	160 kg	230 kg	180 kg	271 kg
Poids net modèles porte Entracte	168 kg	-	190 kg	-
Poids net modèles porte Avant-Scène	164 kg	235 kg	185 kg	277 kg

13. AIR DE CONVECTION

Un foyer fermé chauffe de deux façons distinctes :

- par rayonnement grâce à la chaleur émise directement par les parois apparentes et la vitre,
- par convection grâce à la circulation d'air autour de l'appareil dans la hotte de convection.

Lors de l'encastrement du foyer fermé dans un habillage, il convient de tout mettre en oeuvre pour favoriser une bonne circulation de l'air de convection autour du foyer. Ce point est extrêmement important pour la sécurité, l'efficacité et la longévité du foyer fermé.

Par exemple, le sous dimensionnement de l'entrée d'air de convection peut conduire à :

- des risques d'incendie dus à une surchauffe des parois de l'habillage (même bien isolées),
- une élévation trop importante de la température dans le conduit de cheminée,
- une chute du rendement pouvant aller jusqu'à rendre l'appareil de chauffage complètement inopérant,
- la casse des pièces en fonte de l'appareil.

Reportez vous aux schémas de dimensionnement de l'installation pour identifier les différentes valeurs des entrées et sorties d'air de convection à respecter, et des lames d'air entourant le foyer. La section de passage des grilles d'air de convection est exprimée en section libre. Reportez-vous à la notice des fabricants de grille pour en connaître la valeur. (Attention aux grilles avec filtres à poussière qui réduisent encore la section libre de passage. Vérifiez la valeur auprès du fabricant).

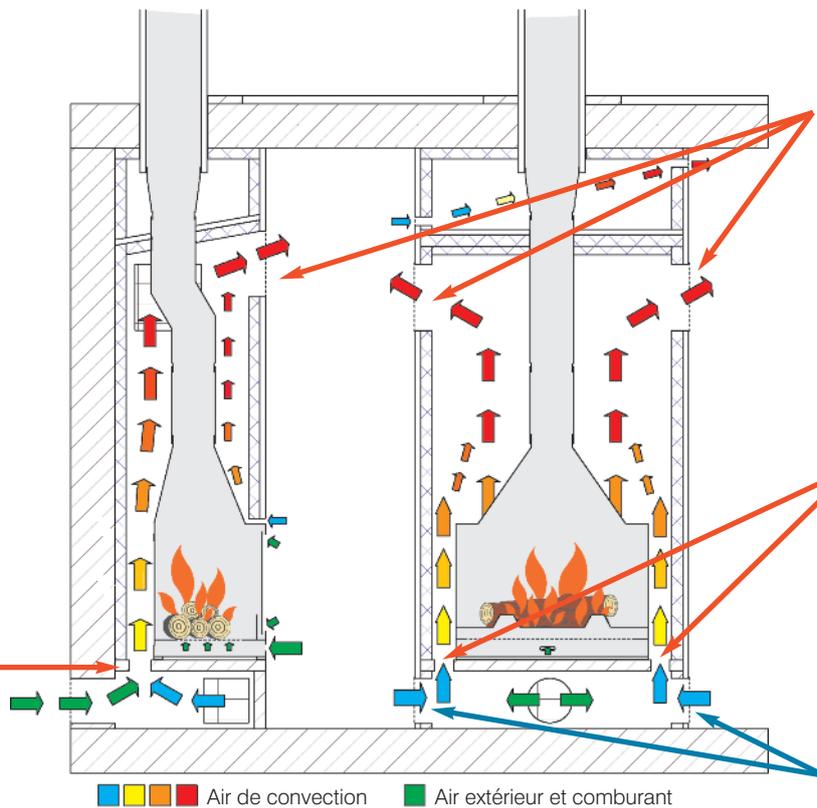
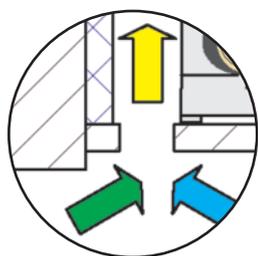
Idéalement, les entrées et sorties d'air de convection doivent être constituées par deux grilles basses et deux grilles hautes positionnées de chaque côté du foyer. Si une seule grille peut être installée, l'air doit pouvoir circuler librement pour ventiler la totalité du foyer.

DIMENSIONNEMENT DU CIRCUIT DE CONVECTION ET D'ARRIVÉE D'AIR COMBURANT

700 - 8 K

Arrivée d'air extérieur dans la hotte.

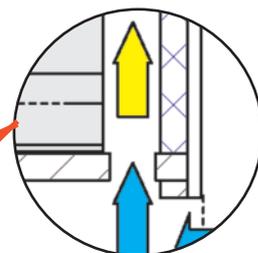
Lame d'air arrière minimum = 60 mm.



■ ■ ■ ■ Air de convection ■ Air extérieur et comburant minimum 70 cm².
 Pour un modèle à porte relevable minimum 200 cm².

Section libre totale minimum de sortie d'air de convection : 720 cm².

Lames d'air des côtés minimum = 25 mm.

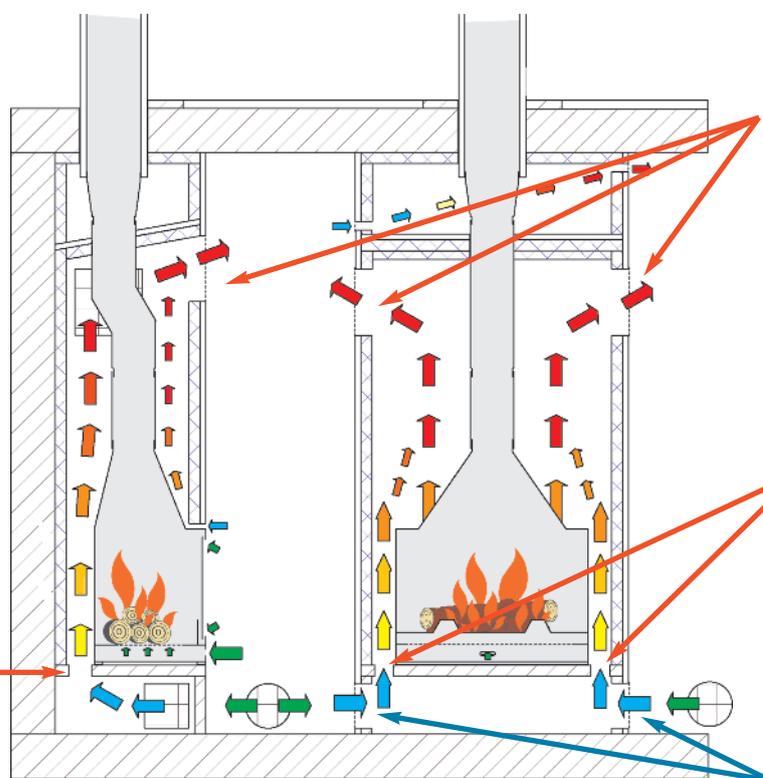
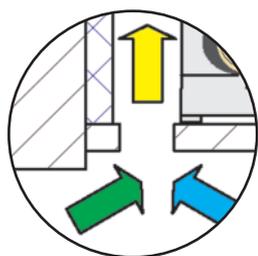


Section libre totale minimum d'entrée d'air de convection : 480 cm².

700 - 8 K

Arrivée d'air extérieur hors de la hotte.

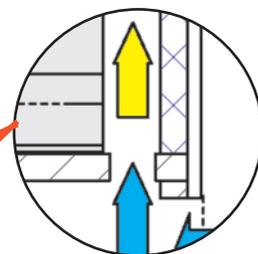
Lame d'air arrière minimum = 72 mm.



■ ■ ■ ■ Air de convection ■ Air extérieur et comburant minimum 70 cm².
 Pour un modèle à porte relevable minimum 200 cm².

Section libre totale minimum de sortie d'air de convection : 870 cm².

Lames d'air des côtés minimum = 30 mm.

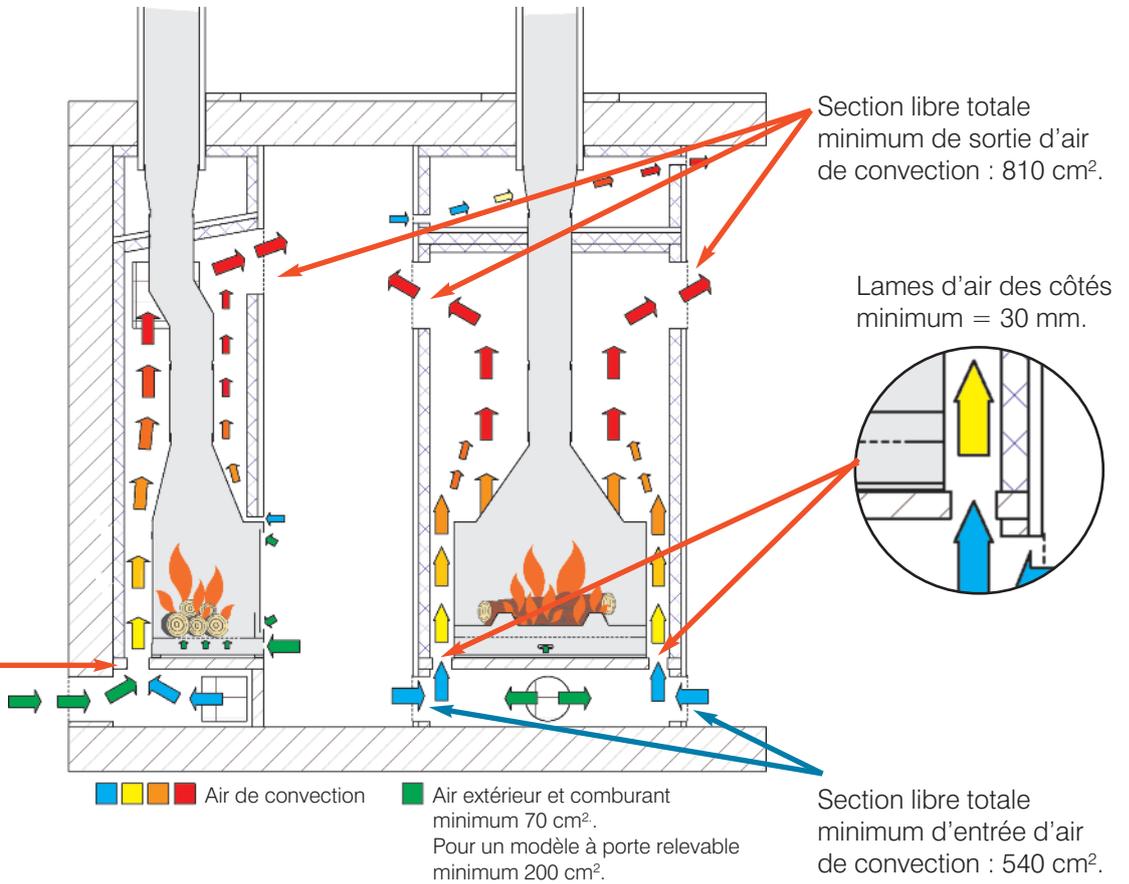
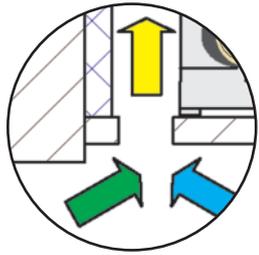


Section libre totale minimum d'entrée d'air de convection : 580 cm².

775 - 10 K

Arrivée d'air extérieur dans la hotte.

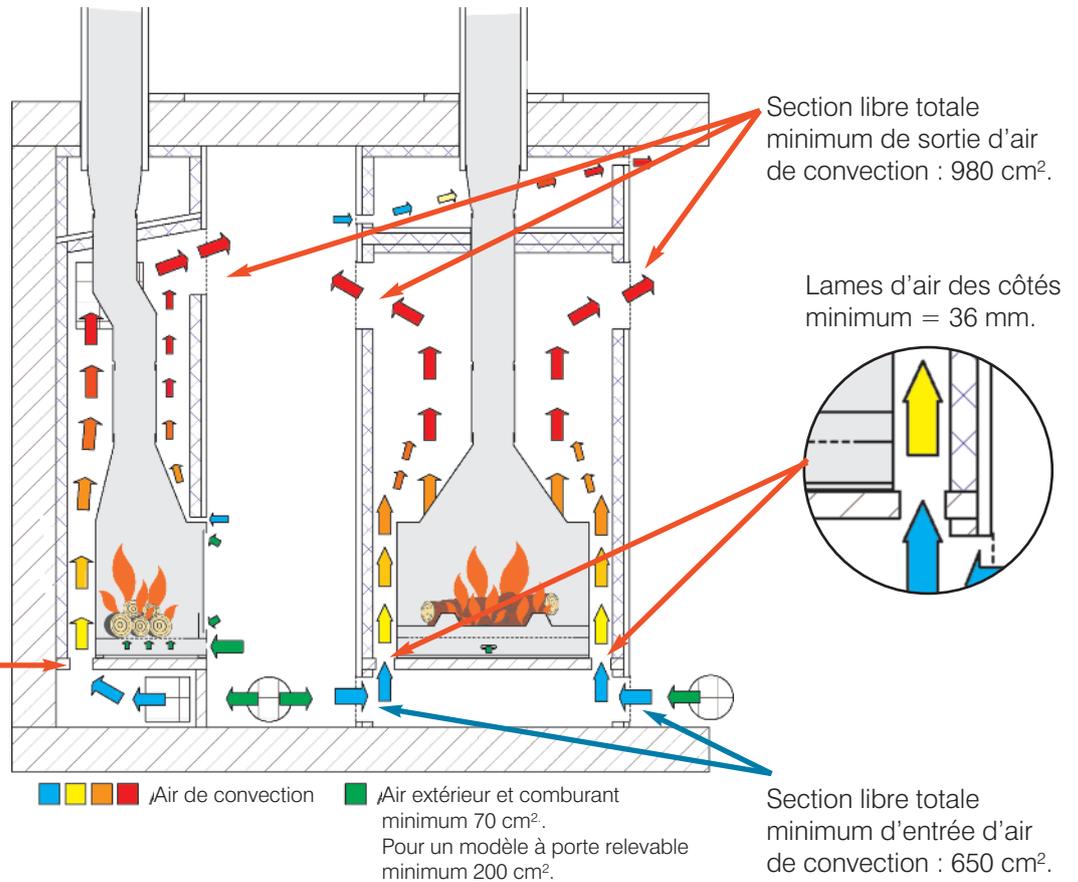
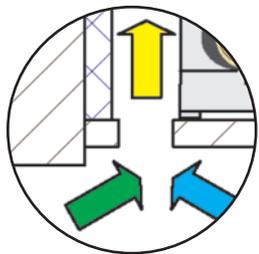
Lame d'air arrière minimum = 65 mm.



775 - 10K

Arrivée d'air extérieur hors de la hotte.

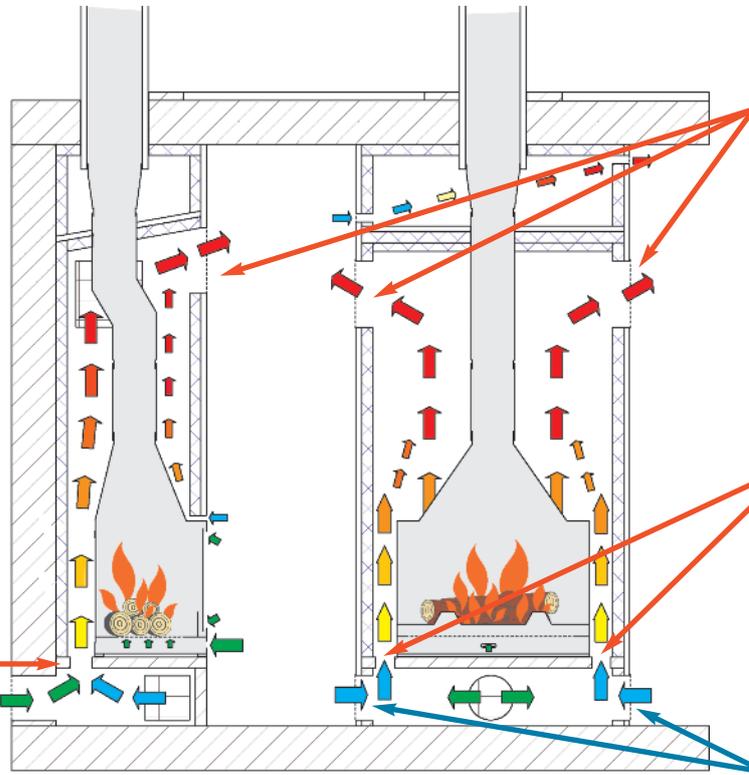
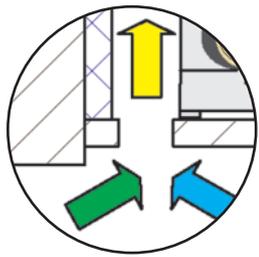
Lame d'air arrière minimum = 78 mm.



700 - 13 K

Arrivée d'air extérieur dans la hotte.

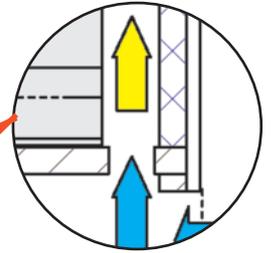
Lame d'air arrière minimum = 70 mm.



■ ■ ■ ■ Air de convection ■ Air extérieur et comburant minimum 70 cm². Pour un modèle à porte relevable minimum 200 cm².

Section libre totale minimum de sortie d'air de convection : 900 cm².

Lames d'air des côtés minimum = 35 mm.

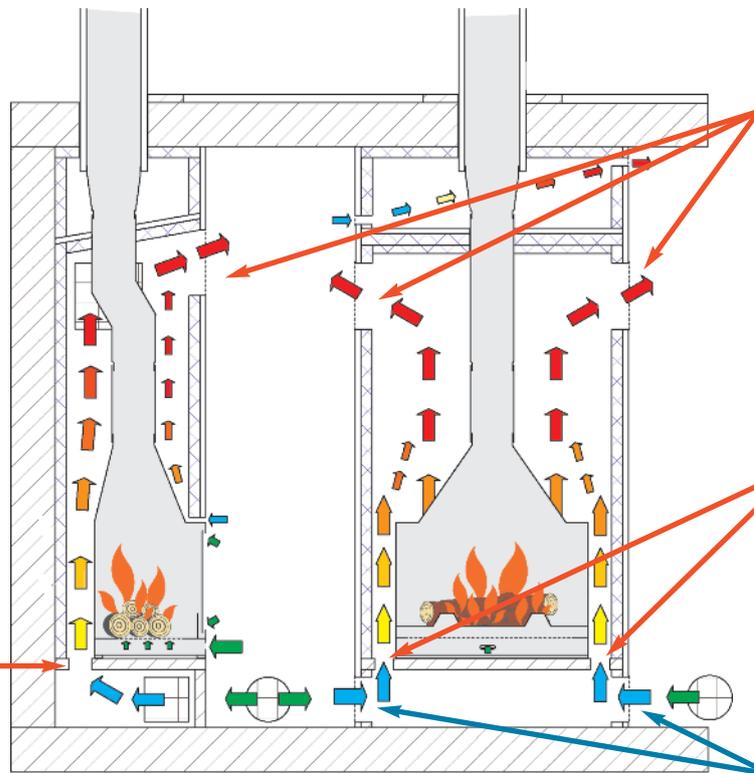
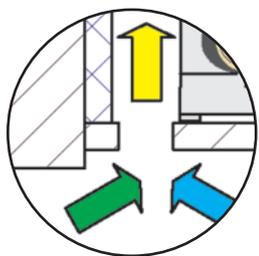


Section libre totale minimum d'entrée d'air de convection : 600 cm².

700 - 13 K

Arrivée d'air extérieur hors de la hotte.

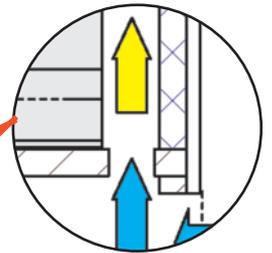
Lame d'air arrière minimum = 84 mm.



■ ■ ■ ■ Air de convection ■ Air extérieur et comburant minimum 70 cm². Pour un modèle à porte relevable minimum 200 cm².

Section libre totale minimum de sortie d'air de convection : 1080 cm².

Lames d'air des côtés minimum = 42 mm.

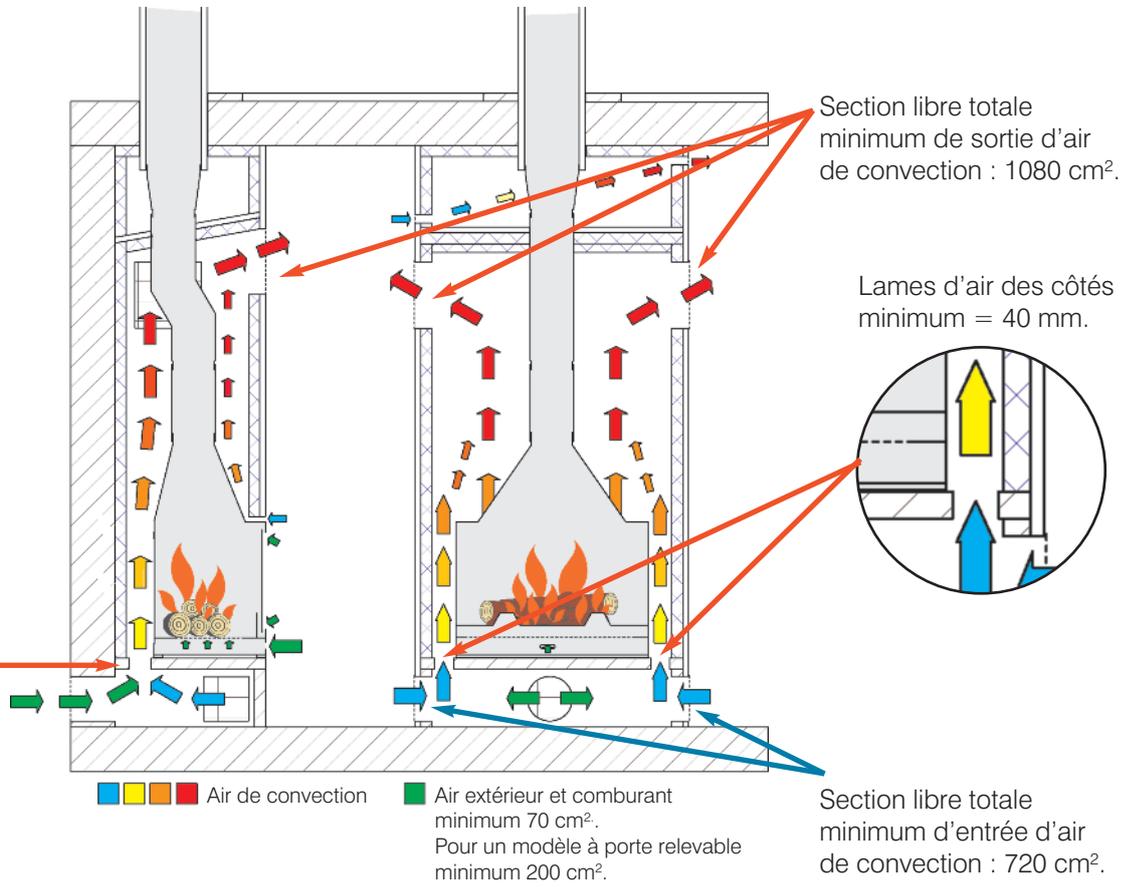
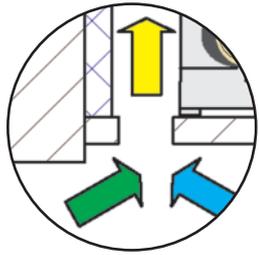


Section libre totale minimum d'entrée d'air de convection : 720 cm².

775 - 15 K

Arrivée d'air extérieur dans la hotte.

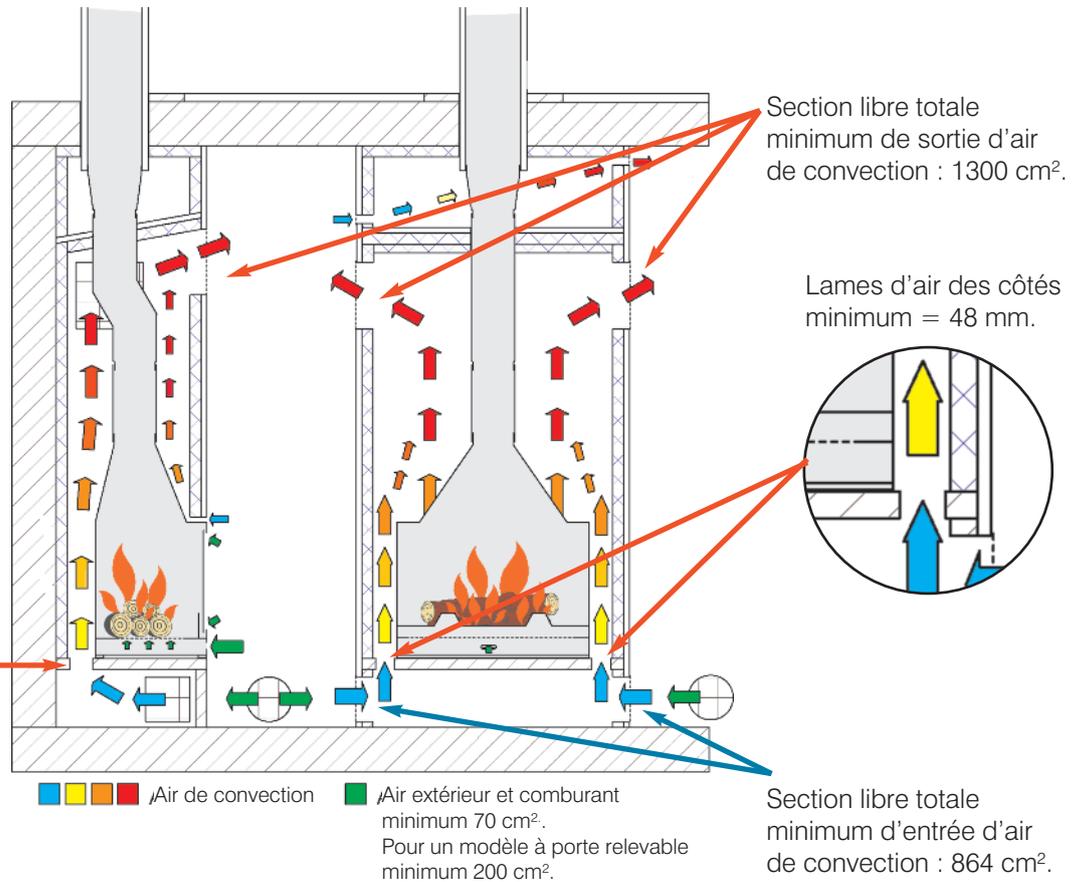
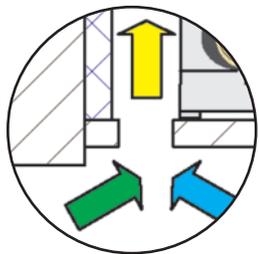
Lame d'air arrière minimum = 80 mm.



775 - 15 K

Arrivée d'air extérieur hors de la hotte.

Lame d'air arrière minimum = 96 mm.



VENTE A EMPORTER

Lorsque l'installation de l'appareil n'est pas facturée par le vendeur ni réalisée sous sa responsabilité, ce document doit être signé du vendeur et de l'acquéreur. Un double de ce document rempli et signé est conservé par le vendeur.

Partie A

Nom, raison sociale et adresse du vendeur

.....
.....

Nom et adresse de l'acquéreur

.....
.....

Lieu d'installation

.....
.....

Nom et adresse du fabricant :

FONTE FLAMME - 34, rue Pierre Boulanger - 63100 Clermont Ferrand - France

Marque, modèle et référence de l'appareil : FONTE FLAMME

.....

VENTE SANS POSE

Date de la vente : / /

Signature et cachet du vendeur :

Partie B

Attention, pour éviter tout risque d'incendie, cet appareil doit être installé selon les règles de l'art et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice jointe à l'appareil. Son installation doit être effectuée par un professionnel ou une personne qualifiée.

Conformément aux dispositions du décret 93-1185 du 22 octobre 1993, je soussigné, M., Mme atteste avoir pris connaissance de la mise en garde ci-dessus, relative aux conditions d'installation de cet appareil et je présenterai à l'installateur ce document pour qu'il remplisse et signe la partie C, comme lui en fait obligation l'article 6 du décret susvisé.

Signature de l'acquéreur :

Partie C

Nom, raison sociale et adresse de l'installateur :

.....
.....

Date de fin de pose : / /

Je soussigné atteste avoir installé l'appareil ci-dessus désigné conformément aux règles de l'art et dans le respect des règles techniques du fabricant. Raccordement et conduit de fumées sont aptes à assurer un fonctionnement sans risques de l'appareil s'il est utilisé dans les conditions précisées sur la notice.

Signature de l'installateur :

Félicitations, vous venez d'acquérir un foyer de la gamme FONTE FLAMME.

Vous avez choisi un produit fonte de haute qualité et nous espérons qu'il puisse vous satisfaire longtemps.

Aussi, nous vous conseillons de lire attentivement cette notice, afin d'utiliser votre foyer dans les meilleures conditions pour votre plus grande satisfaction.

Merci de votre choix.

Tout combustible autre que le bois en buche est interdit. L'humidité du bois doit être inférieure à 20%.

Il est impératif de stocker les cendres dans un récipient ininflammable et fermé.

Vous devez faire ramoner votre conduit de cheminée au moins 2 fois par an.

1. REGLEMENTATION - Recommandations de sécurité

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes, doivent être respectées lors de l'utilisation de l'appareil.

Recommandations de sécurité

Pour utiliser longtemps votre appareil, lire attentivement cette notice. Vous trouverez des informations concernant l'utilisation et l'entretien de votre foyer. Il est impératif de bien comprendre le contenu de cette documentation avant d'utiliser votre foyer. En cas de doute, demander conseil à votre installateur.

La présente documentation fait partie intégrante de votre foyer et doit toujours être consultable. En cas de revente du foyer, vous devez la remettre au nouveau propriétaire avec une copie de votre facture d'achat.

En cas d'utilisation saisonnière ou après une période d'arrêt prolongée, vérifier la vacuité du conduit.

Risques de brûlure

Lors du fonctionnement, la température des surfaces externes de votre foyer est très élevée, il est donc impératif d'observer la plus grande prudence car les risques de brûlures sont importants.

La vitre, la porte et le conduit de raccordement ne doivent pas être touchés lors du fonctionnement. Soyez particulièrement vigilants avec les enfants !

Les opérations de nettoyage sont strictement interdites lors du fonctionnement, vous devez attendre le refroidissement complet de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Procédure d'arrêt sans danger

- Ne jamais utiliser d'eau pour éteindre le foyer.
- Pour arrêter votre foyer, fermer la porte et tous les registres et attendre la fin de la combustion.
- En cas de feu de cheminée, fermer la porte et tous les registres et appeler les pompiers et votre ramoneur.

2. AVANT LE PREMIER ALLUMAGE

- Enlever les autocollants présents sur votre foyer avant les premiers allumages (Flamme Verte,...).
- Enlever les résidus de colle laissés par les autocollants avec de l'alcool à brûler et un chiffon doux.
- Renvoyer votre bon de garantie (page 21).
- Vérifier que le déflecteur soit installé face lisse tournée vers le haut et cannelures vers le bas (Voir chapitre 8, entretien).

3. PREMIERS ALLUMAGES

- Pour éviter tout choc thermique, vous devez faire des petits feux modérés les premières fois. Ces premiers allumages élimineront l'humidité du conduit et contribueront au séchage des éléments maçonnés qui constituent l'habillage de la cheminée.
- Utiliser pour cela, un peu de papier ou d'allume feu conseillé pour le bois (sans soufre), puis un peu de bois d'allumage et progressivement du bois plus gros.
- Veiller à la fermeture complète de la porte, régler le registre d'air primaire au maximum pendant les premières minutes puis la diminuer progressivement.

Attention !

Il est normal que lors des premières utilisations de votre appareil, il y ait un dégagement d'odeurs et de fumées dû à la cuisson de la peinture.

CONSEIL :

- Choisir une belle journée pour réaliser les premiers allumages, cela vous permettra d'ouvrir les fenêtres.
- Commencer par 2 petits feux d'une heure puis un 3^{ème} de 2 heures plus intense.
- Entre chaque feu attendre 1 heure.

4. UTILISATION NORMALE

- Vérifier régulièrement la vacuité des alimentations en air extérieur et la suffisance de celles-ci en cas d'utilisation simultanée d'autres appareils de chauffage.
- La distance de sécurité par rapport aux matériaux combustibles (fauteuils, meubles en bois ou rotin, rideaux...) doit être de 80 cm minimum.
- Dans le cas où l'amenée d'air extérieur est équipée d'une grille obturable, assurez-vous qu'elle soit ouverte.
- La présence de soufre peut annihiler la transparence de la vitre jusqu'à la rendre complètement opaque ! Il ne faut donc pas utiliser de combustible soufré. Vérifier la composition des allumes feux avant de les utiliser !
- Interdiction absolue d'utiliser de l'alcool à brûler ou tout autre liquide inflammable pour allumer le feu.
- Afin d'éviter de vous brûler lorsque l'appareil est en fonctionnement, utiliser la main froide pour ouvrir la porte et manoeuvrer le ou les registres.
- Il est déconseillé de tisonner constamment car on refroidit la chambre de combustion en ouvrant la porte.
- La combustion est favorisée quand on rassemble les braises.
- La vitre, la porte et la façade du foyer sont chaudes et peuvent rester longtemps après l'arrêt de la combustion. Il y a donc risque de brûlure, prévenez et soyez vigilants en particulier vis à vis de vos enfants.
- Décendrer régulièrement votre foyer.

5. FONCTIONNEMENT DES DIFFERENTS REGLAGES

Le tableau suivant décrit l'utilisation des différents organes de réglage des foyers Fonte Flamme.

	Registre d'air primaire	Registre d'allumage	Registre de tirage
Allumage	OUVERT / A DROITE	TIREZ / OUVERT	- (1)
Allure normale	A REGLER (2)	POUSSEZ / FERMÉ	TIREZ / OUVERT (3)
Ralenti	FERMÉ/ A GAUCHE	POUSSEZ / FERMÉ	POUSSEZ / FERMÉ (3)
Chargement	- (4)	TIREZ / OUVERT	- (1)

(1) Le registre de tirage est actif uniquement lorsque le registre d'allumage est fermé. Il n'est donc pas utile de modifier sa position lors de l'allumage ou du chargement. Cependant si lors du rechargement la charge de bois est importante il est fortement conseillé d'ouvrir le registre de tirage avant de fermer le registre d'allumage.

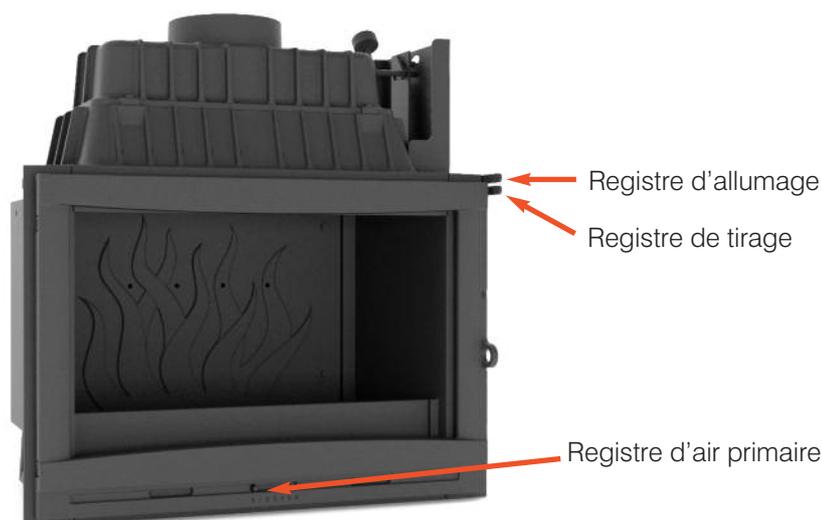
(2) Le registre d'air primaire doit être ouvert principalement lors de l'allumage et de la reprise après chargement. Lorsque le foyer est en régime avec un conduit dont le tirage est au alentour de 12 Pa, vous obtenez la puissance nominale en le positionnant sur 1 ou 2. Ce réglage est donc dépendant du tirage de votre conduit et de la qualité de votre bois, avec l'habitude vous trouverez facilement le réglage adapté à vos besoins.

(3) Le registre de tirage peut être ajusté sur une position intermédiaire en fonction du tirage de votre conduit de fumée. Si les conditions climatiques sont défavorables, notamment lorsqu'il y a risque de gel, régler le registre de tirage en conséquence. Si le tirage est faible vous pouvez ne pas le fermer complètement. Si le tirage est important vous pouvez ne pas l'ouvrir complètement

(4) Voir le chapitre 6.

Fonctionnement au ralenti : Si vous souhaitez obtenir un combustion au ralenti avec une charge de bois importante pour une longue durée de combustion, il convient de respecter les consignes suivantes :

- Si votre foyer est très chaud, fermer tous les registres (allumage, tirage et air primaire) et attendre 15 minutes minimum pour faire baisser la température.
- Attendre la fin de combustion de la charge de bois en cours, il ne doit plus y avoir que de petites flammes.
- Ouvrir le registre de tirage et celui d'allumage (l'air primaire reste quant à lui fermé).
- Introduire une nouvelle charge de bois au maximum jusqu'aux arrivées d'air tertiaire (trous sur la plaque de fond).
- Fermer le registre d'allumage (celui de tirage reste ouvert, l'air primaire fermé)
- Attendre 15 minutes et fermer le registre de tirage.



6. CHARGEMENT

- Ne jamais surcharger la chambre de combustion, la charge ne doit pas dépasser les entrées d'air tertiaires (petits trous sur la plaque de fond).

- L'introduction d'une nouvelle charge de bois doit se faire lorsque la charge précédente est bien consumée et qu'il ne reste plus que de petites flammes.

- Pour éviter les refoulements lors de l'ouverture de la porte, ouvrir le registre d'allumage et l'entrée d'air primaire. Attendre quelques instants puis déverrouiller la poignée et laisser la porte légèrement entrouverte quelques secondes. Ouvrir ensuite la porte entièrement sans geste brusque.

- Après avoir introduit la nouvelle charge et refermé la porte, laisser le registre d'allumage et l'entrée d'air primaire ouverte le temps de ré-enflammer la nouvelle charge. Ensuite, fermer le registre d'allumage puis ajuster l'air primaire en fonction de vos besoins.

- Si vous utilisez du bois densifié, ne mettre qu'une seule bûche à la fois en puissance maximale et deux maximum à la puissance minimum.

7. COMBUSTIBLES

Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur ! TOUT COMBUSTIBLE AUTRE QUE LE BOIS EN BUCHE EST INTERDIT.

Les feuillus durs (hêtre, frêne, châtaignier, charme, noyer, fruitiers, etc.) fournissent un bois de chauffage de bonne qualité. Toute combustion de bois "souillé" c'est-à-dire traité ou enduit de vernis, de bois de démolition ou de vieux meubles est interdite. Ce type de bois risque de détériorer votre installation (foyer et conduit) et engendre des émissions polluantes et toxiques ! La garantie ne s'applique plus en cas de non respect de ces directives.

Temps de séchage

Le bois de chauffage fraîchement abattu, conditionné en 1 m, doit être stocké au minimum 3 ans.

Coupé à 33 cm, fendu et conservé sous abri dans un endroit bien ventilé, le bois sèche plus vite et le délai minimum est ramené à 2 ans.

Stockage du bois de chauffe

Le bois de chauffage se stocke sous abri aéré. Il ne doit jamais être emballé dans un sac plastique ou sous une bâche car il a besoin d'air et de vent pour sécher.

L'HUMIDITE DU BOIS DOIT ETRE INFERIEURE A 20%

Lors de sa combustion un bois avec un taux d'humidité supérieur provoque l'apparition de dépôts de goudrons sur tout le parcours de l'évacuation des fumées (chambre de combustion, conduit de raccordement et conduit de fumée) et également sur la vitre.

Utiliser un bois avec un taux d'humidité supérieur à 20% est dangereux.

Vous vous exposez à un risque important de départ de feu dans votre conduit, mais également à des refoulements provoqués par une obstruction partielle voire complète de votre conduit.

Utiliser un bois avec un taux d'humidité supérieur à 20% n'est pas économique.

Le critère de l'humidité intervient directement sur le contenu énergétique du bois.

Entre un bois sec prêt à l'emploi (moins de 20 % d'humidité rapportée à la masse brute) et un bois fraîchement coupé (supérieur à 45 % d'humidité rapportée à la masse brute), l'énergie et donc la chaleur produite est plus de deux fois moindre !

Utiliser un bois avec un taux d'humidité supérieur à 20% rend l'entretien de votre installation difficile.

Le nettoyage de la vitre et de l'intérieur de la chambre de combustion ainsi que le ramonage de votre conduit est non seulement très difficile mais doit être plus fréquent.

Utiliser un bois avec un taux d'humidité supérieur à 20% n'est pas écologique.

Il faut également savoir qu'utiliser un bois humide entraîne une augmentation des émissions polluantes.

L'apparition de goudron dans la chambre de combustion et sur la vitre est le signe de l'utilisation d'un bois trop humide.

En résumé : un bon bois de chauffage est un bois "propre" et sec.

8. ENTRETIEN

Pour éviter tout risque de brûlure lors du nettoyage, s'assurer du refroidissement complet du foyer.

Nettoyage des vitres

Votre foyer est équipé d'une vitre vitrocéramique avec un traitement pyrolyse réalisé sur sa face extérieure. Ce traitement permet de bloquer une partie du rayonnement de la combustion et provoque une augmentation importante de la température de la face intérieure. Cette température importante permet la pyrolyse des dépôts et goudrons de la face interne de votre foyer.

Pour être efficace il faut donc une combustion vive. Une allure du feu insuffisante, un tirage anormal (insuffisant ou excessif), une qualité du bois insuffisante, un taux d'hygrométrie du bois élevé (+ de 20%) peuvent rendre la pyrolyse moins performante.

La face extérieure de la vitre, c'est à dire le côté traité, doit être nettoyée uniquement à l'eau savonneuse.

La face intérieure de la vitre peut être nettoyée avec des produits spéciaux foyers fermés. Tout autre type de produit peut provoquer une détérioration de la vitre. Pas de papier journal avec de la cendre pour nettoyer la vitre!

Attention pour le modèle Avant-scène ne pas utiliser de produit liquide, utiliser seulement des produits en gel ou en mousse.

Les joints de porte et les joints de vitre sont des produits dits "consommables" et vous pourrez être amenés à les remplacer.

Adressez vous à votre revendeur pour les remplacer.

Décendrage

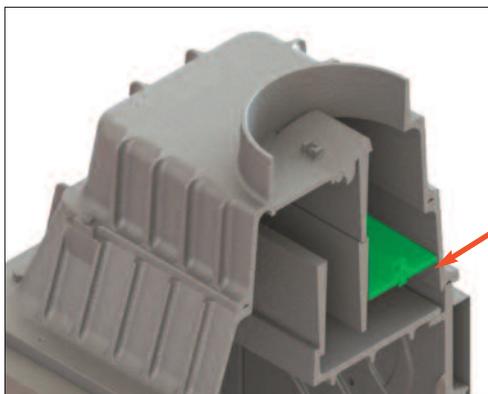
Le cendrier de votre foyer peut être vidé en fonctionnement. Attention : le cendrier peut être très chaud !

Pour éviter tout risque d'incendie il est impératif de stocker les cendres dans un récipient ininflammable et fermé.

Grilles du circuit de convection

Nettoyer les grilles au minimum une fois par an.

Attention aux filtres à poussière ! Nettoyez les consciencieusement.

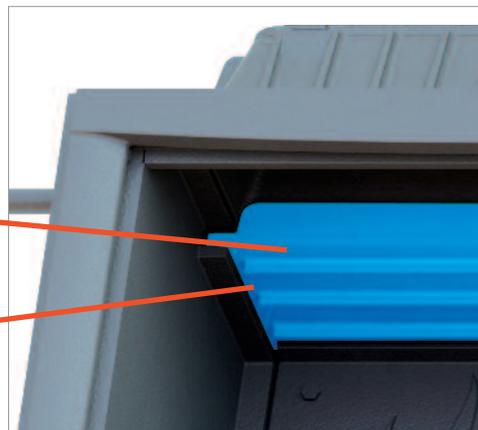


Vous devez régulièrement nettoyer ou faire nettoyer par votre ramoneur les canalisations de l'avaloir. Veillez notamment à ce que les sections de passage des fumées autour du clapet de tirage lorsqu'il est fermé soient bien libres de tout encrassement.

Le déflecteur se retire facilement, comme un tiroir. Le conduit de fumée et toutes les canalisations de l'avaloir sont ainsi accessibles pour pouvoir les nettoyer.



IMPORTANT : Le déflecteur doit être installé avec la face lisse tournée vers le haut et les cannelures tournées vers le bas .



9. RAMONAGE

- Afin de vous prémunir d'un feu de cheminée provoqué par l'accumulation des dépôts dans votre conduit, comme l'impose le règlement sanitaire départemental vous devez faire ramoner votre conduit de cheminée au moins 2 fois par an.
 - Le ramonage chimique n'est pas conseillé.
- Penser à conserver vos certificats de ramonage !

10. CONSEILS POUR LES APPAREILS A PORTE RELEVABLE

- Utilisation en porte relevée : Vous devez vérifier si les réglementations locales permettent l'utilisation de foyer ouvert.
- Réclamer à l'installateur le boulon de blocage du contre-poids, gardez le.
 - Il est impératif d'ouvrir le registre d'allumage avant de relever la porte. Si vous ne le faites pas, il y a un fort risque de refoulement de fumées dans la pièce.
 - Ne pas introduire une charge de bois trop importante qui risquerait de vous empêcher de rabaisser la porte.
 - Ne jamais laissez votre foyer avec la porte relevée sans surveillance.
 - Assurer vous que la porte est baissée avant d'aller vous coucher.
 - En cas de mauvaises conditions climatiques perturbant le tirage, éviter d'utiliser votre foyer en position porte relevée.

11. REMARQUES DIVERSES

- Prendre connaissance des règles générales pour l'utilisation de votre foyer fermé. Nous vous conseillons vivement de vous adresser à un PROFESSIONNEL pour tout complément d'information et pour l'installation en conformité aux règles actuelles. Il y va de votre propre sécurité et de celle de vos proches.
- Ne pas omettre de prévenir votre ASSUREUR de l'installation de votre cheminée.
- Toute modification de l'appareil est interdite.
- N'utiliser que des pièces de rechange recommandées par Fonte Flamme.

CONDITIONS DE GARANTIE DES APPAREILS FONTE FLAMME

Les appareils neufs sont garantis contre tout vice de fabrication ou défaut de matière reconnu par nos services, à l'exclusion des accessoires, à compter de la date de livraison chez le revendeur et pendant la durée indiquée pour chaque produit plus 1 mois pour couvrir le délai de pose.

MODÈLE	DURÉE DE GARANTIE
Foyers fonte Vision	7 ans
Habillages et cadres de cheminées	2 ans

La garantie n'est valable que si l'appareil est installé et utilisé conformément aux recommandations incluses dans la notice, conformément aux réglementations en vigueur, et notamment en fonction du type d'appareil :

- Conformément à la norme française NF DTU 24-1 P1
- Conformément à la norme française NF DTU 24-2
- Conformément au DTA
- Avec un combustible de qualité suffisante (voir le chapitre «Combustible»).

La garantie consiste au remplacement des pièces reconnues défectueuses par nos services, dans des conditions normales d'utilisation, et à l'exclusion de toute autre indemnité.

Le remplacement de pièces ne peut pas avoir pour effet le prolongement de la garantie.

Les frais de transport, les frais de main d'œuvre, de dépose et de pose, ainsi que les frais d'immobilisation sont à la charge de l'acquéreur.

Un contrôle sévère des pièces est opéré en usine afin de vous offrir un produit de qualité. Néanmoins, de légères différences peuvent se présenter, sans pour cela nuire à la présentation et à l'efficacité du produit.

Les pièces en contact direct avec la flamme (dites pièces d'usure tel que : réfractaire, revêtement en fonte ou en acier, joints de porte et de vitre, vitres, etc.) sont garanties 6 mois contre tout défaut de fabrication.

Les défauts sur les vitres, ou les éléments décoratifs tels que la peinture, la céramique, le verre ne sont couverts uniquement que s'ils sont signalés au service après-vente dans un délai de 15 jours après la livraison du foyer.

Pour le recours à la garantie, la présentation de la preuve d'achat (facture) est impérative.

Le non respect des instructions et recommandations de ce manuel a pour effet l'annulation immédiate de la garantie.

Avvertissement : toute modification non autorisée apportée sur l'appareil est interdite et annulerait la présente garantie. N'utilisez que des pièces de rechange préconisées par le fabricant.

Attention :

Pour toute commande de pièces de rechange, indiquez le code de l'appareil indiqué sur la facture (ex : 700-109).

BON DE GARANTIE

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays..... Date d'achat

Nom et code du foyer

Signature et

Cachet du revendeur

La garantie ne peut pas jouer :

- En cas de surchauffe de l'appareil.
- En cas de remplacement des pièces d'origine et de modification de l'appareil.
- En cas d'utilisation du foyer avec un autre combustible que le bois.
- En cas de vice de pose.

	Insert à combustible solide Appareil à porte fermée et à encastrer pour niche et enceinte Combustible : bûche de bois	Kaminkassette für festen Brennstoff Gerät mit einer geschlossenen Tür, das in eine Nische oder eine Verkleidung eingefügt werden kann Brennstoff : Scheitholz
FONTE FLAMME 34, rue Pierre Boulanger 63100 CLERMONT-FERRAND FRANCE EN 13229:2002 A1:2003 - A2:2005	Inset appliance (firebox) for solid fuel Appliance with a closed door to be connected to a fireplace recess or enclosure Fuel : wood logs	Wkłady kominkowe na paliwa stałe Urządzenie z zamkniętymi drzwiczkami paleniska, wkłady wbudowane w nisze lub obudowane Paliwo : suche drewno

Déclaration de performances selon réglementation (EU) 305/2011
Declaration of performance according to Regulation (EU) 305/2011

No / No	DOP-700-8k-2012	DOP-700-13k-2012	DOP-775-10k-2012	DOP-775-15k-2012
Type / Type	Appareils résidentiels de chauffage à combustible solide sans bouilleur <i>Insert appliance on open fire without water supply (EN 13229:2002/A1:2003/A2:2005)</i>			
Usage du produit <i>Use of the construction product</i>	Appareils résidentiels de chauffage à combustible solide sans bouilleur <i>Insert appliance on open fire without water supply</i>			
Représentant autorisé / Authorised representative	Fonte Flamme 34, rue Pierre Boulanger - Z.I. du Brézet-Est 63100 Clermont-Ferrand - France http://www fonte-flamme.com E-mail : contact@ fonte-flamme.com			
Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction <i>Systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product</i>	Système 3 / System 3			
Le laboratoire notifié a testé ce produit sur la base d'essais de type sous le système 3 <i>The notified laboratory performed of the product type on the basis of type testing under system 3</i>				
Organisme notifié / Notified body	ctif			
No. laboratoire notifié / Notified body no.	1677			
No série du produit type / Serial no (année-Semaine-no à 4 chiffres / year-week-four-digit no)	700-8k-2012	700-13k-2012	775-10k-2012	775-15k-2012
No. Rapport / test report no.	TD no 4335	TD no 4334	TD no 4340	TD no 4339
Date du rapport / Date of the report	15/04/2012	05/04/2012	09/05/2012	09/05/2012

Spécification technique harmonisée / Harmonized technical specification EN 13229 : 2002/A1 : 2003/A2 : 2005

Caractéristiques essentielles / Essential characteristics

Performances

Type / Type	700 - 8 kW	700 - 13 kW	775 - 10 kW	775 - 15 kW
Sécurité incendie / Fire safety				
Réaction au feu / Reaction to fire	A1			
Distance aux matériaux combustibles en mm / <i>Distance to combustible materials in mm</i>				
Arrière / Rear	800	800	800	800
Côtés / Sides	800	800	800	800
Plafond / Ceiling	1000	1000	1000	1000
Devant / Front	800	800	800	800
Sol / Floor	500	500	500	500
Risque de chute de combustible enflammé / Risk of burning fuel falling out	Conforme / Pass			
Emission de produits de combustion / <i>Emission of combustion products</i>	CO (0.07%)			
Température de surface / <i>Surface temperature</i>	Admis / Pass			
Sécurité électrique / Electrical safety	Admis / Pass			
Nettoyabilité / Cleanability	Admis / Pass			
Pression max. d'exploitation / <i>Max. water operating pressure</i>	- bar			
Température des fumées à puissance nominale / Flue gas temperature at nominal heat output	293°C	322°C	318°C	296°C
Résistance mécanique / <i>Mechanical resistance</i>	PND* / NPD*			
Puissance thermique / Thermal output :				
Puissance nominale / Nominal heat output	8 kW	13 kW	10 kW	15 kW
Rendement / Energy efficiency	η (81%)	η (79%)	η (77%)	η (76%)

*PND : Performance Non Déterminée / *NPD : No Performance Determined

Signé pour et au nom du fabricant par :
 Signed for and on behalf of the manufacturer by :
 Nom et fonction : David LACHAIZE - Président
 Name and function :
 Lieu et date d'émission : 1^{er} juillet 2013
 Place and date of issue :

Signature
 Signature

FONTE FLAMME
 SARL au capital de 100 000 €
 34, rue Pierre Boulanger - Z.I. du Brézet Est
 63100 CLERMONT-FERRAND - FRANCE
 Tel. 04 70 21 02 07 - Fax 04 73 91 01 01
 N° Inscription au RCS 419 202 507 509
 APE : 2720 Z - SIREN 419 202 507 509





FONTE FLAMME
34 rue Pierre Boulanger - Z.I. du Brezet-Est
63100 CLERMONT-FERRAND - FRANCE

<http://www fonte-flamme.com>
E-mail: contact@ fonte-flamme.com